

# Vivre À LA RIVIÈRE DE CORPS

## ► Chers Parents,

L'annonce, courant juillet, de la fin des contrats aidés et la baisse, depuis plusieurs années des dotations d'Etat, nous obligent à repenser nos dépenses.

C'est ainsi, qu'à compter du 11 septembre prochain, un seul point d'entrées et de sorties d'écoles fera l'objet d'une surveillance: il s'agit de la traversée au droit de l'école élémentaire Alphonse Daudet.

Cette traversée a été privilégiée par rapport à l'école maternelle Rosemonde Gérard dont les enfants sont accompagnés par les parents jusque dans leurs classes.

Cette économie, parmi tant d'autres, nous permet ainsi de recruter une ATSEM supplémentaire suite à l'ouverture d'une cinquième classe en maternelle et de maintenir le personnel d'animation chargé des nouvelles activités périscolaires (NAP).

Nous comptons sur votre compréhension et vous invitons à utiliser en priorité ce passage ; la sécurité étant l'affaire de tous.

*Le Maire*  
**Véronique Saublet Saint-Mars**